

Réf: Dossier 323117

Avis de constitution

SOCIETE « IMAN'S AGRO »

Siège ABIDJAN COCODY-LES DEUX PLATEAUX 7ème
TRANCHE, Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 26/04/2024 reçus par Me MOUSSA FOFANA, et enregistrés au CEPICI le 24/05/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IMAN'S AGRO »

Objet : La société a pour objet en tous pays et particulièrement en République de Côte d'Ivoire :

- L'acquisition, la prise à bail, l'exploitation de tous biens agricoles soit directement, soit par voie de fermage, de métayage, de mise à disposition de tous biens dont les associés sont locataires ou selon toutes autres modalités ;

- La vente et éventuellement la transformation conformément aux usages agricoles des produits de cette exploitation ainsi que les activités qui sont dans le prolongement des actes de production réalisés par la société ou qui ont pour support l'exploitation.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY-LES DEUX PLATEAUX 7ème TRANCHE, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) M TRAORE KATIE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01685 du 06/08/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°21302/GTCA/RC/2024 du 06/08/2024

